

TOUT PARTENARIAT NECESSITE LA SIGNATURE DE LA CHARTE COMPORTEMENTALE VIS-A-VIS DE NOS MEMBRES

PARTENARIAT MINIMUM :

Comprenant fichier des adhérents acceptant les contacts, possibilité de participer à des travaux et commissions de travail de l'ANACOFI dès lors qu'ils sont déclarés « ouverts », si intéressés, l'accès au Livret Réglementaire adhérent. **4 000 € TTC**
Etude et/ou validation des formations (dans les cas où cela serait légalement possible, information relative à nos événements et formations.
Possibilité de collaborer, dans la limite des places disponibles, en sponsorings et/ou partenariats ouverts pour chaque, à des événements y compris s'ils valident de la formation.

PARTENARIAT CONVENTION ANNUELLE :

Partenariats classiques :

- **Niveau 1** : Base du partenariat mini et 1 stand de niveau 1 lors de la convention **7 400 € TTC**
- **Niveau 2** : Base du partenariat mini et 1 stand de niveau 2 lors de la convention **8 100 € TTC**
- **Niveau 3** : Base du partenariat mini et 1 stand de niveau 3 lors de la convention **9 000 € TTC**

Partenariats classiques : Base du partenariat mini, fichier des adhérents acceptant les contacts et 1 stand lors de la convention avec animation midi ou soir pour les niveaux 2 et 3 (détails des prestations à venir en fonction du contexte sanitaire)

Notre Convention annuelle aura lieu le 07 avril 2022 au Carrousel du Louvre

Les détails des prestations fournies et de l'organisation de l'événement ne pourront être communiqués qu'ultérieurement.

PARTENARIAT TOUR DE FRANCE - JOURNEES PARTENAIRES & EVENEMENTS :

Partenariat Tour de France et Evénements niveau 1 :

Base du partenariat mini + 2 crédits événements ANACOFI : **7 000 € TTC**
2 Journées Partenaires ou événements ANACOFI ou partenaire, 2 en Région ou IDF ou autre événement ouvert au sponsoring et offres média.
Visibilité sur éléments de communication et participation.
Fichier des adhérents acceptant les contacts

Partenariat Tour de France et Evénements niveau 2 :

Base du partenariat mini + 4 crédits événements ANACOFI : **9 000 € TTC**
4 Journées Partenaires ou événements ANACOFI ou partenaire, 3 en Région et 1 en IDF ou autre événement ouvert au sponsoring et offres média.
Visibilité sur éléments de communication et participation.
Fichier des adhérents acceptant les contacts

PARTENARIAT TOTAL :

Base du partenariat mini + Stand Convention de niveau 3 **14 500 € TTC**
+ 3 crédits événements ANACOFI :
3 Journées Partenaires ou événements ANACOFI ou partenaire, Région ou IDF ou autre événement ouvert au sponsoring et offres média.
Visibilité sur éléments de communication et participation.
Fichier des adhérents acceptant les contacts
Membre du CLUB Partenaires

OFFRES « HORS PARTENARIATS » OU OPTIONS COMPLEMENTAIRES AU PARTENARIAT INITIALEMENT CHOISI :

Table ouverte veille de Patrimonia : 1 crédit Evt
4 places possibles.

Le CLUB : 600 € TTC
Comprenant la participation à 3 réunions annuelles d'échange. Accès au club réservé aux partenaires classiques, événements ou totaux.

Business Corner 1 crédit Evt
Stand mange debout, sous réserve de disponibilité (quelques semaines avant l'événement) pour Convention ou Université d'été

Crédit Evènement / Journée partenaire seule :
Forfaitaire : 2 500 € TTC

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'ANACOFI : 4 500 € TTC *
Stand + intervention dans conférences et cocktail

**ou 3 crédits évènements*
Nous gérons les inscriptions après avoir pu constater la tenue ou non de la Convention. Cependant nous demandons à ceux qui seraient intéressés, en plus de la Convention de nous le faire savoir (case à cocher dans le bordereau de partenariat joint).

Les crédits évènement	Les Webinars
<p>Ils peuvent être acquis à l'Unité ou dans le cadre de vos Packs.</p> <p>Leur valeur normale est de : 1 Journée Partenaire en présentiel ou 1 place sponsoring Table Ouverte veille de Patrimonia ou équivalent ou offres média.</p> <p>Divers évènements ou actions non prédéfinis ici peuvent être envisagés, y compris de soutien de projets de partenaires. Vous pouvez consommer vos points dans le cadre de nos évènements ou de nos offres média. Vous pouvez également les consommer en participant à des évènements proposés par nos partenaires « organisateurs d'évènements ». La valeur consommée de ce point est alors équivalente au tarif d'une journée partenaire en région.</p>	<p>Ce format sera maintenu et d'autant plus développée que le présentiel ne serait pas envisageable compte tenu du contexte sanitaire.</p> <p>Format 1 : Associatif Ces réunions dématérialisées de 50 minutes à 1h30 sont organisées de manière régionale ou nationale encadrée par un représentant de l'ANACOFI. Elles peuvent éventuellement être réalisées en partenariat (conditions à définir pour chaque)</p> <p>Format 2 : Partenaires Ces réunions dématérialisées de 1h30 à 3h comprendront de 1 à 3 présentations partenaires. La participation vaudra ½ crédit (achetables par 2)</p>

NOS EVENEMENTS EN 2022

CONVENTION ANNUELLE

Organisée au **Carrousel du Louvre le 7 avril 2022** il s'agit de l'évènement principal de l'ANACOFI. Elle comprend une matinée de conférences, la présentation du Président Confédéral et les AG de nos associations.
Nombre prévisionnel d'exposants : 60/80
Une dizaine de médias relaient notre Convention accompagnée d'une **campagne de communication** comprenant la diffusion de plus de 100 messages et spots dans les médias grand public (RTL, Les Echos, LCI ...)
Précédée de 2 jours de travail des équipes et d'un **dîner des responsables régionaux et invités internationaux**, elle est complétée de **soirées organisées librement par nos partenaires**, que nous relayons.

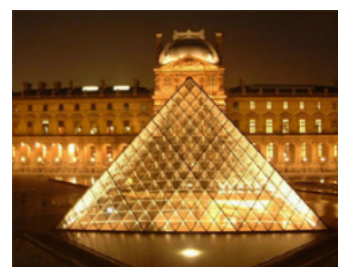
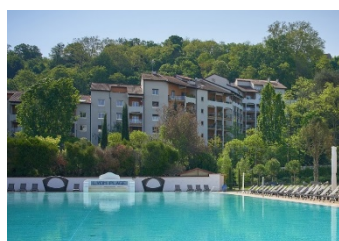


TABLE OUVERTE DE LA VEILLE DE PATRIMONIA 2022



Soirée cocktail organisée par l'ANACOFI et ses partenaires à LYON la veille de la Convention et qui conclue 3 jours de formations dispensées à nos membres.

LES JOURNEES PARTENAIRES DU TOUR DE France * et leur prolongement en Webinars

Journées organisées par l'ANACOFI dans le cadre de son tour de France et de la formation continue de ses membres (placée la veille ou le lendemain d'une journée de formation réglementaire de nos membres ou d'un autre de nos événements).

4 partenaires interviennent sur 1 journée sur un format 1h30 chacun, de 09h00 à 17h30.

Ce type de journée est proposé, suivant notre calendrier de formation, dans toutes les grandes villes de France.

Univers métier des interventions : IMMO, IOBSP, Assurance

Déjeuner avec nos membres (journée parfois suivie d'un débat et d'un cocktail suivant le calendrier).

Fichier des présents transmis aux intervenants après la journée. Dîner si Conférence



Afin de permettre une organisation convenable du Tour de France, nous souhaitons recevoir les programmes et pondérations envisagés en IMMO, IOBSP, Assurance, des formations 2022 au plus tard le 31 janvier 2022 (Cf. un cahier des charges vous sera fourni).

LES CONFERENCES DE L'ENTREPRISE - www.lcentreprise.fr

L'équipe des Conférences de l'Entreprise, afin de promouvoir les entreprises et ceux qui les font grandir, organise dans plusieurs villes des événements collaboratifs traitant d'une problématique nationale, tout en mobilisant à l'échelle d'une région, les acteurs locaux et nationaux. Tous les acteurs de l'accompagnement et du financement des entreprises ont la possibilité d'intervenir ensemble lors de ce rassemblement interprofessionnel unique. Les visiteurs attendus sont des chefs d'entreprises à la recherche de conseils et de conseillers financiers, fiscaux, juridiques ; des particuliers souhaitant investir intelligemment et utilement ; mais également tous les conseils à l'entreprise et aux chefs d'entreprises (Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Haut de Bilan, Experts Comptables, Banquiers, Avocats, Notaires, ...) et naturellement les entreprises elles-mêmes, à la recherche de financement ou de solutions et de pistes de développement. Un événement protéiforme :

Les Conférences de l'Entreprise sont un label créé en 2013, accordé à des événements dont la forme peut varier. Il peut s'agir d'une simple conférence ou d'un événement plus complet, comprenant des exposants, plusieurs conférences, des ateliers et une cérémonie ou remise de prix. Ces événements peuvent également se tenir sous forme dématérialisée.



GRAND DEBAT

Le Grand Débat est l'événement majeur de fin d'année de l'ANACOFI.

Au Cercle Interallié, une dizaine de débatteurs représentant le monde politique, économique et les régulateurs autour de 2 thèmes.

6 médias et une campagne de communication accompagnent cet événement, précédé d'une journée partenaire dont les sponsors sont également considérés comme partenaires du Grand Débat.

Il est intégralement capté et mis en ligne et fait l'objet d'un Livre Blanc.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ PUBLIQUE DE L'ANACOFI : universite-ete-anacofi.fr.simply.site



Organisée début septembre, notre Université est un moment d'échange et de réflexion sur les sujets d'actualité.

Nos Universités seront ou non organisées de manière publique, avec conférences et stands exposants si le nombre de partenaires est suffisant. Naturellement en cas de reprise de la crise COVID qui empêcherait la tenue de la Convention Annuelle et sauf interdiction, nos Universités seraient organisées avec report des crédits prévus pour la Convention, sur cet événement.

AUTRES EVENEMENTS CREEES REGULIEREMENT PAR NOUS

JOURNEES INTERPROFESSIONNELLES

Il s'agit d'ateliers et débats autour de l'interprofessionnalité. Ces journées s'adressent à nos adhérents prioritairement et peuvent réunir des professionnels du conseil, Conseil en Gestion de Patrimoine, en Finance d'Entreprise, mais également les acteurs des professions connexes (Avocats, Notaires, Experts Comptables ou encore des membres d'autres associations professionnelles.).

REUNIONS ET JOURNEES PHILANTHROPIQUES

Au moins une fois par an l'ANACOFI organise une journée dédiée aux associations et fondations que nous soutenons. Un thème patrimonial est choisi, autour duquel est construit une journée de formation/conférence.

SEMAINE CREOLE

Une fois par an nous organisons une semaine dans les DOM COM. 4 journées de formation et une journée d'évènement associatif avec partenaire et cocktail rassemblent nos membres et des invités ou autres professionnels.

En 2022 la semaine créole est prévue à **La Guadeloupe** (vers Mi-Novembre).

EVENEMENTS ET PROPOSITIONS EXTERNES SOUTENUS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN TRANSFERT DE CREDITS OU D'UNE SEMAINE D' ACTIONS

LCE LABELISEES

Divers évènements externes demandent leur labellisation et sont alors soutenus par nous et sponsorisables par nos partenaires.

CONFERENCE ANNUELLE FECIF

Une fois par an notre Fédération Européenne organise une Conférence qui peut être soutenue par nos partenaires. Ils peuvent également devenir Associate Members de la FECIF.

EVENEMENTS AGEFI - EVENEMENTS INFOPRO - GRAND FORUM DU PATRIMOINE – SOMMET DU PATRIMOINE - AUTRES EVENEMENTS PONCTUELS ...

Plusieurs évènements soutenus par l'ANACOFI permettent de transformer une partie du crédit partenaire en soutien direct de l'évènement. Plus globalement l'ANACOFI organise des semaines d'accompagnement de ces évènements

OFFRES MEDIAS *Nouveau*

B SMART (OFFRE DE VISIBILITE)

Passages dans SMART PATRIMOINE :

L'ANACOFI PARTENAIRE DE LA SÉQUENCE "L'œil de l'expert" vous propose une séquence de 10 minutes conçue pour vous donner la parole en tant qu'expert sur l'actualité ou une tendance forte de la gestion de patrimoine avec relai média.

Achetable par 1 ou 3

Coût : 1 ou 3 crédits évènements

SMART ZOOM :

L'ANACOFI VOUS PROPOSE une pastille pédagogique de deux minutes, seul face caméra, pour décrypter un concept, une notion ou une tendance de la gestion de patrimoine avec relai média.

Achetable par 1 ou 3

Coût : 1 ou 3 crédits évènements

Le COURIER FINANCIER :

OFFRE 1 : Table Ronde du Courrier Financier

Réalisation d'une table ronde présentée soit par Jean-François BAY (table ronde asset management), soit par Jonathan Dhiver (table ronde SCPI) Enregistrement aux conditions du direct (3 partenaires) / Montage, animation

Diffusion sur le Courrier Financier + une newsletter dédiée (avec bannière des partenaires) + les réseaux sociaux du Courrier Financier

Coût : 1 crédit évènement

OFFRE 2 : Vidéo en Marque Blanche

Réalisation d'une vidéo entre 2.3 et 3.3 minutes, aux couleurs du Partenaire (création d'un "in" et "out", musique, tournage, montage, animations...)

Préparation du contenu en collaboration entre l'équipe du Courrier Financier et le Partenaire

Mise à disposition du fichier source pour diffusion par le "partenaire" sur les canaux de diffusion de son choix

Diffusion sur Le Courrier Financier + les réseaux sociaux du Courrier Financier

Coût : 2 crédits évènements

PIERRE PAPIER :

Vidéo de 3 minutes sur la chaine YouTube de pierrepapier.fr + article sur le site et dans la Newsletter (diffusion 20 000) + maillage interne par sujet et mise sur réseaux sociaux.

Coût : 4 crédits évènements

Les Echos Digital :

Offre à venir

Participations ou sponsorings de ces différents évènements, accessibles dans le cadre d'un partenariat comprenant des crédits évènements ou à la carte au cours de l'année. Pour plus de renseignements merci de nous consulter

Pour toute demande particulière, partenariat sur mesure ou renseignements :

Mlle Carine LIONNET - Responsable Partenariats & Evènements

c.lionnet@anacofi.asso.fr

RECAPITULATIF DES OBLIGATIONS DE FORMATION ANNUELLE DE NOS MEMBRES PAR ACTIVITE :

Activités	Base légale	Personnes concernées	Heures de formation	Entrée en vigueur	QUI Peut dispenser ?
CIF	Article 2 du Code de bonne conduite ANACOFI-CIF 2015	Les Conseillers en Investissements Financiers : dirigeants et salariés	7 heures AMF par an	19/03/2015	OF* Contenu Validé par AMF
Immobilier	Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier : article 3-1 de la Loi Hoguet du 2 janvier 1970	Les professionnels de l'immobilier : titulaires de la carte professionnelle ; personnes (salariées ou non ; agents commerciaux) habilitées par le titulaire de la carte	14 heures par an ou 42 heures au cours de 3 années consécutives d'exercice	01/04/2016	OF*
IOBSP	Directive 2014/17/UE du 4 février 2014 sur les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel : article L.314-24 du Code de la consommation et R.519-15-1 du code monétaire et financier, article 13 de l'Ordonnance n°2016-351 du 25 mars 2016 sur les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage d'habitation et Décret n°2016-607 du 13 mai 2016	Les IOBSP et leurs personnels qui exercent l'intermédiation pour des contrats de crédit immobilier au sens de l'article L.312-2 du code de la consommation	7 heures par an	20/03/2017	OF*
IAS	Article 10 de la Directive (UE) 2016/97 du Parlement Européen et du Conseil du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurances	Les intermédiaires responsables de la distribution d'assurance et des produits de réassurance ainsi que toutes les autres personnes directement impliquées dans l'assurance ou la distribution de réassurance	15 heures par an	A compter de février 2019	OF*

*Organisme de Formation

RAPPEL GÉNÉRAL, INFORMATIONS DIVERSES

- Rappel suite aux remarques faites à certains de nos membres :
 - Ce tarif est une proposition formatée, construite à la demande de la majorité des marques désireuses de participer à des événements de nos associations ou de disposer d'une visibilité. Cependant, des accords sur mesure sont possibles.
 - La qualité de partenaire ou les agréments de formation ne sont pas liés à une obligation de paiement.
 - La qualité de partenaire s'acquiert dès lors qu'un engagement de comportement est signé par la marque demandeuse (« charte ANACOFI ») et qu'un accord est trouvé quant aux éléments d'un échange mutuellement bénéfique (monétaire ou non).
 - Suite à une décision de l'AMF en 2021, seule notre association peut dispenser des formations validant des heures de formation CIF.
 - Celles-ci sont par contre réservées à nos partenaires dans tous les autres cas et génèrent des frais techniques d'étude compris dans les offres.
 - Il apparaît en effet délicat de considérer :
 - Qu'en l'absence d'un élément légal qui démontrerait que ce qui serait revendu comme une formation ne serait autre chose qu'une information ou une formation interne (encore devrait-elle être inscrite au catalogue interne de la marque) ;
 - Que, l'étude de ces formations n'entraîne pas de notre part une analyse ;
 - Que leur validation n'entraîne pas une prise de responsabilité ;
 - Qu'elle n'offre pas à la marque une visibilité dont elle est la seule bénéficiaire ;
 - Que la marque est tellement concernée par l'intérêt de nos membres qu'elle n'a pas accepté de signer un engagement de comportement vis-à-vis d'eux et ne souhaite pas échanger avec leur organe de représentation.
- Il est rappelé que, tout naturellement et faisant suite à plusieurs séminaires organisés par des non partenaires, par décision des membres et du Conseil d'Administration, nos associations ont exprimé le souhait de considérer comme non conforme, une formation agréée qui serait proposée sous une marque qui, elle, refuse de signer un partenariat.
- Il est rappelé que les heures non obligatoires au titre d'un statut légal dont dispose l'un de nos adhérents, ont disparu à compter de 2017, compte tenu du volume total qui s'impose maintenant à eux. Nous rappelons que seuls des établissements de formation, proposant des thèmes et plans correspondants aux textes réglementaires et s'il est délivré un certificat individuel, pourront être comptés.
 - Les nouvelles contraintes nous ont amené à proposer un outil assurant la visibilité des modules, le comptage des heures dans chaque domaine, l'archivage des certificats et à organiser nous-même des formations « réglementaires » y compris par agrégation de formations proposées par des partenaires OF ou non.
 - L'analyse des contenus représente un coût technique très faible que les partenariats comprennent systématiquement.
 - Tous les partenaires identifiés recevront régulièrement notre MAIL NEWS et des informations complémentaires si nécessaires (périodicité en fonction de l'actualité).
 - Les thèmes des formations pour les journées dites « partenaires » seront à valider avec Guy COHEN et son équipe.
 - Les prestations non consommées seront reportables sur l'année suivante.
 - Pour la Convention Annuelle et/ou l'Université d'été :
 - Stands équipés selon programme avec signalétique initiale, hors électricité et connexion internet.
 - Animation midi ou soir, non définies à ce jour, serra préciser en fonction de l'évolution du contexte sanitaire
 - Suppléments meubles, plateaux, boissons, fleurs, boîtiers électriques, demandes particulières, ... à exprimer auprès de Carine LIONNET (ANACOFI) ou Hélène ROY (IN VIVO & CO) et facturés par notre prestataire IN VIVO & CO